

ÉCOCENTRES ET DÉPÔTS MUNICIPAUX

Vous pouvez apporter **gratuitement** vos résidus domestiques dangereux aux différents dépôts municipaux permanents.



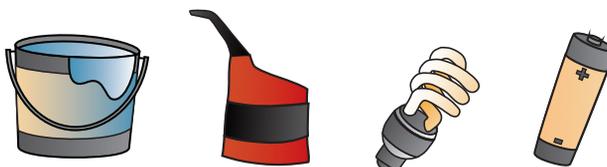
QU'EST-CE QU'UN RÉSIDU DOMESTIQUE DANGEREUX (RDD)?

Tous les produits d'usage domestique qui portent un ou plusieurs des symboles suivants :



Aussi inclus :

- Peintures
- Huiles à moteur
- Néons ou fluocompactes
- Batteries, etc.



MÉDICAMENTS

Vous devez les rapporter à votre pharmacien qui en disposera de façon sécuritaire.



MUNICIPALITÉ	ADRESSE DE DÉPÔT	HEURES D'OUVERTURE
LAVALTRIE*	275, rue Notre-Dame	Lundi au jeudi de 6 h 30 à 17 h Vendredi de 6 h 30 à 12 h
LANORAIE*	297, rue Notre-Dame	Vendredi de 13 h à 16 h 30
SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER*	400, rang de la Rivière-Bayonne Sud	En tout temps
LA VISITATION-DE-L'ÎLE-DUPAS	113, rue de l'Église	En tout temps
SAINTE-ÉLISABETH*	2270, rue Principale	Lundi au vendredi de 8 h à 17 h
SAINT-NORBERT	Garage municipal, rue des Loisirs	Lundi au jeudi de 9 h à 17 h
MANDEVILLE	80, rue St-Charles-Borromée	Lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h 30 Samedi de 10 h à 15 h
SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA*	32, rue Laforest	Lundi au vendredi de 8 h à 17 h
SAINT-DIDACE	530, rue Principale	Sur appel (450 835-4184 poste 8200)
BERTHIERVILLE*	610, rue Saint-Viateur	Lundi au jeudi de 9 h à 16 h et vendredi de 9 h à midi
SAINT-BARTHÉLEMY*	1980, rue Bonin	En tout temps

* RÉCUPÉRATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Vous pouvez disposer de tout matériel informatique ou électronique dans les dépôts municipaux marqués d'un astérisque *.

